



Énonciation et analyse du discours

Dominique Maingueneau

► To cite this version:

Dominique Maingueneau. Énonciation et analyse du discours. CORELA - COgnition, REprésentation, LAngage, 2016, HS-19, 10.4000/corela.4446 . hal-03961771

HAL Id: hal-03961771

<https://hal.sorbonne-universite.fr/hal-03961771>

Submitted on 29 Jan 2023

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



Distributed under a Creative Commons Attribution - NonCommercial - NoDerivatives 4.0 International License

Énonciation et analyse du discours

DOMINIQUE MAINGUENEAU

Université Paris-Sorbonne

Introduction

Traiter des relations entre analyse du discours et théories de l'énonciation n'est pas chose aisée, ne serait-ce qu'en raison de l'extrême hétérogénéité de ce que peut désigner le terme « analyse du discours ». Cette contribution ne concerne évidemment que les approches d'analyse du discours dont la méthodologie intègre l'étude des faits de langue.

Une manière efficace de cartographier ce vaste champ de recherche est de considérer quels courants de la linguistique sont mobilisés par les appareils méthodologiques. De prime abord, à l'échelle du monde, trois massifs se détachent la linguistique systémique-fonctionnelle de Halliday, l'analyse des interactions conversationnelles issue de l'ethnométhodologie et des travaux de H. Sacks, et les théories de l'énonciation linguistique. À l'origine ces massifs étaient liés à des frontières nationales (respectivement la Grande-Bretagne, les USA et la France), mais avec la globalisation de la recherche ils sont largement pratiqués dans de nombreux pays. C'est, de fait, une des caractéristiques les plus saillantes de ce que j'ai appelé des « tendances françaises » en analyse du discours que d'exploiter constamment les théories de l'énonciation. Mais, curieusement, ce n'est pas cette caractéristique qui en général retient l'attention de ceux qui réfléchissent sur cette question : ils préfèrent mettre l'accent sur la dimension politique ou plus largement critique de l'analyse, sur le rapport à l'histoire, sur la conception du Sujet ou du sens, etc. Pourtant, il me semble que sans les théories de l'énonciation l'existence d'un courant spécifique d'analyse du discours serait impossible.

Dans un premier temps, je considérerai la place qu'a occupée l'énonciation dans l'émergence de l'AD française et dans un second temps, beaucoup plus rapidement, on se demandera quel intérêt cette AD française avait à s'appuyer sur l'énonciation.

1. Énonciation et émergence de l'AD

L'émergence en France, dans la seconde moitié des années 1960, d'un champ de recherche caractérisé comme « analyse du discours » ne s'est pas faite à partir d'un fondateur unique et à l'intérieur des frontières d'une discipline bien identifiée. On peut distinguer trois entreprises extrêmement différentes mais qui ont contribué à la constitution de ce champ nouveau : Jean Dubois, linguiste qui dirigeait à la fois le département de linguistique et la revue *Langages*, Michel Pêcheux, philosophe rattaché à un laboratoire de psychologie sociale, Michel Foucault, philosophe historien des sciences.

En France, si 1966 a été l'année la plus importante dans le développement du structuralisme, 1969 a été la grande année de l'analyse du discours : c'est le moment où *Langages* a publié un numéro spécial, dirigé par Dubois et Sumpf, intitulé « l'Analyse du discours », où Pêcheux a publié son *Analyse automatique du discours* et Foucault son *Archéologie du savoir*.

1.1. J. Dubois et *Langages* n° 13

Comme on le voit, deux de ces publications, celles de Dubois et de Pêcheux, revendiquaient explicitement une appartenance à « l'analyse du discours ». Mais le numéro de *Langages*

utilisait le terme « analyse du discours » de manière ambiguë : à la fois comme le titre de l'ensemble du volume et comme le titre de son article majeur, traduction en français d'un long texte (« Discourse analysis », 37 pages) que Harris, avait publié dans *Language* en 1952. En fait, les autres contributions du numéro ne partageaient pas la même conception du discours et de l'analyse du discours que celle de Harris, qui donnait pourtant son nom à la nouvelle discipline.

Chez Harris (1952) « discourse » désignait une unité de taille supérieure à la phrase ; comme par ailleurs il était structuraliste, il utilisait « analyse » dans son sens étymologique, celui d'une décomposition. Harris ne faisait pas autre chose qu'étendre à des textes, au « discours », la procédure de commutation, de façon à dégager des régularités qu'il visait mettre en relation avec des phénomènes d'ordre social :

l'analyse distributionnelle à l'intérieur d'un seul discours, considéré individuellement, fournit des renseignements sur certaines corrélations entre la langue et d'autres formes de comportement. La raison en est que chaque discours suivi est produit dans une situation précise – qu'il s'agisse d'une personne qui parle, ou d'une conversation, ou de quelqu'un qui se met de temps en temps à son bureau pendant un certain nombre de mois pour écrire un type défini de livres dans une certaine tradition, littéraire ou scientifique. (Harris 1952 / 1969 : 11)

L'attitude de Harris n'est pas sans faire penser à celle du structuralisme littéraire français des années 1960 qui procédait à une analyse « immanente » du texte pour éventuellement mettre ce dernier en relation avec un hors-texte d'autre socio-historique. On est bien loin des recherches qui aujourd'hui se réclament du discours : elles récusent l'opposition même entre un « intérieur » et un « extérieur » du texte considéré comme une structure monologique close.

De toute façon, en France cette référence à Harris s'est révélée largement illusoire ; jusqu'à la fin des années 1970 en France la « méthode harrisienne » n'a pas été utilisée pour décomposer des textes mais pour étudier des ensembles de phrases qui avaient été extraites de textes. Dans *Langages* n° 13 comme dans les années qui ont suivi, « analyse du discours » a été compris comme un territoire aux frontières floues où l'on étudiait 1) des textes de toutes sortes (« non littéraires »), 2) avec des outils empruntés à la linguistique, 3) pour améliorer notre compréhension des relations entre les textes et des situations socio-historiques. Dans cet usage le terme « analyse » fonctionnait comme un simple d'équivalent d'« étude ».

Jean Dubois, le principal responsable du numéro de *Langages*, a joué dans le développement de l'analyse du discours en France un rôle décisif. Sur le plan institutionnel il a légitimé le nouvel espace de recherche en lui donnant accès à cette revue *Langages* dont le prestige était alors considérable. Il semble qu'il ait vu dans l'analyse du discours une manière de renouveler les travaux sur les relations entre lexique et société, voie largement balisée déjà par Matoré (1953) ou Wagner (1967-1970). Il était lui-même l'auteur d'une thèse importante sur le vocabulaire social et politique à la fin du XIX^e siècle (Dubois 1962) ; le développement d'une analyse du discours lui apparaissait sans doute comme le moyen d'associer ses préoccupations de linguiste de la langue (il a publié à partir de 1965 une série de manuels de linguistique française, d'inspiration d'abord structuraliste puis générativiste) et son intérêt pour l'inscription sociale de la langue. Il a d'ailleurs dirigé des travaux emblématiques de cette vision de l'analyse du discours naissante : en particulier la thèse de Maldidier (1970) sur les journaux pendant la guerre d'Algérie et les travaux de Provost-Chauveau (1969) sur le vocabulaire de Jean Jaurès. On peut considérer qu'à ses débuts la fondation du laboratoire de l'École Normale Supérieure de Saint-Cloud s'inscrivait dans une perspective comparable (Tournier 1969).

Ce qui importait avant tout à Dubois, c'était d'exploiter avec un éclectisme certain les ressources offertes par la linguistique. C'est ainsi que dans ce numéro même de *Langages* où il accorde une place centrale à l'approche distributionnaliste de Harris, sa contribution, porte sur les processus d'énonciation ; il entend rompre avec certains présupposés majeurs du structuralisme linguistique :

Jusqu'à maintenant l'accent avait été mis sur l'énoncé comme forme réalisée, mais à moins d'en identifier abusivement la structure avec l'énonciation, on n'a pas tout dit de l'énoncé en en disant la structure achevée. Par tâtonnements successifs on a repris l'analyse de l'énonciation, sur ce qui fait que le texte n'est pas seulement partie intégrante du monde, mais aussi partie du sujet parlant. La substitution du continu au discret dans les images qui servent de support d'analyse témoignait d'un changement dans les perspectives.

Sans doute fallait-il qu'une théorie linguistique modifie entièrement les modes d'analyses en renversant certains des axiomes les mieux établis : celui des niveaux et des rangs, des unités discrètes et de la combinatoire, pour lui substituer l'ordonnement, la suite des transformations et que place soit laissée à une continuelle intervention du sujet dans l'objet en voie de réalisation, pour que l'énonciation retrouve une place fondamentale dans l'étude linguistique. (Dubois 1969 : 110)

On trouve par ailleurs dans ce numéro 13 de *Langages* un article de la psychanalyste Irigaray (« L'énoncé en analyse ») qui met lui aussi au centre l'interaction asymétrique entre les interlocuteurs des séances d'analyse et les processus d'interprétation. Ici le « discours » prend une inflexion très différente, qui met au centre l'énonciation. Quant au long article de Méleuc (« Structure de la maxime »), il est centré sur des phénomènes énonciatifs tels que les déterminants, la négation, les pronoms personnels, les temps verbaux, etc., qui sont intégrés dans une visée typologique. La conclusion est révélatrice :

Cette recherche s'inscrit donc dans une perspective critique générale où, à partir des concepts offerts par la science linguistique et à partir d'un certain corpus, l'on essaye de définir un type de discours, en vue d'une typologie plus générale, et où l'on s'astreint à parler d'un énoncé donné en termes de régularité. (Méleuc 1969 : 98)

Caractériser un genre de discours par des régularités énonciatives, c'est là une démarche qui par la suite sera largement exploitée par l'analyse du discours francophone.

Ce numéro de *Langages* est chronologiquement encadré d'une part par les *Problèmes de linguistique générale* de Benveniste (1966), de l'autre par un autre numéro spécial de *Langages* (le 17) « Problèmes d'énonciation », paru juste un an plus tard, en mars 1970. Ainsi, en dépit de la présence ostensible de Harris, l'énonciation « travaille » l'AD naissante. Peu après, en 1973, dans l'ouvrage qu'elle consacre aux relations entre analyse du discours et histoire, Robin pourra écrire : « La plus importante tentative pour dépasser les limites de la linguistique de la langue est sans conteste le champ ouvert par ce qu'il est convenu d'appeler l'énonciation » (Robin 1973 : 9).

1.2. Michel Pêcheux

On pourrait penser que le cas de Pêcheux est très différent, dans la mesure où sa problématique n'avait pas besoin de l'énonciation. Et il est vrai que dans son ouvrage de 1969 l'énonciation est marginalisée. Chez lui, en effet, le terme « analyse du discours » s'ancrait essentiellement dans la linguistique structurale et dans la psychanalyse : le courant lacan-althussérien était alors à son zénith. De ce point de vue, Pêcheux apparaissait comme une sorte de psychanalyste du discours : la décomposition de la continuité textuelle devait permettre de révéler des processus idéologiques que les textes étaient voués à dissimuler. N'oublions pas que le mot « analyste » désignait aussi les psychanalystes, et « analyse » la psychanalyse.

Pourtant, quelques mois plus tard dès 1970 il co-signe avec Fuchs et Culioli un fascicule de 50 pages qui est centré sur l'énonciation : *Considérations théoriques à propos du traitement formel du langage. Tentative d'application au problème des déterminants*. Cette familiarité avec les problématiques culioliennes de l'énonciation se manifestera un peu plus tard quand il s'associe avec Fuchs, élève de Culioli, pour écrire l'essentiel du numéro 37 (1975) consacré à l'analyse du discours. Leur contribution s'intitule « Mise au point et perspectives à propos de l'analyse automatique du discours » (pages 7 à 80). La seconde section a pour titre « La linguistique comme théorie des mécanismes syntaxiques et des processus d'énonciation ». On notera que dans ce même numéro les deux autres articles, de Henry et de Grésillon, sont centrés sur les problèmes d'énonciation posés par les relatives.

Désormais il place l'énonciation au « centre » de l'analyse du discours qu'il est en train de construire, en s'appuyant sur une conception de la langue d'inspiration nettement culiolienne :

l'étude des marques liées à l'énonciation doit constituer un point central de la phase d'analyse linguistique de l'AAD, et elle induit des modifications importantes dans la conception de la langue. Tout d'abord le lexique ne peut être considéré comme un « stock d'unités lexicales », simple liste de morphèmes sans connexion avec la syntaxe, mais au contraire comme un ensemble structuré d'éléments articulés sur la syntaxe. Deuxièmement, la syntaxe ne constitue plus le domaine neutre de règles purement formelles, mais le mode d'organisation (propre à une langue donnée) des traces des repérages énonciatifs. Les constructions syntaxiques ont donc de ce point de vue une « signification » qu'il s'agit de dégager. (Pêcheux 1975 : 20)

Ce recours massif à l'énonciation soulève néanmoins pour lui des difficultés d'ordre théorique. Le danger est d'introduire, sous le couvert de l'énonciation, le loup de « l'idéalisme » dans la bergerie marxiste :

Si l'on définit l'énonciation comme le rapport toujours nécessairement présent du sujet énonciateur à son énoncé, alors apparaît clairement, au niveau même de la langue, une nouvelle forme de l'illusion selon laquelle le sujet se trouve à la source du sens ou s'identifie à la source du sens : le discours du sujet s'organise par référence (directe, différée), ou absence de référence à la situation d'énonciation (le « moi-ici-maintenant » du locuteur), qu'il éprouve subjectivement comme autant d'origines sur des axes de repérages (axe des personnes, des temps, des localisations). Toute activité de langage nécessite la stabilité de ces points d'ancrage pour le sujet ; si cette stabilité vient à manquer, il y a atteinte à la structure même du sujet et à l'activité de langage. (...) Dans un texte antérieur, M. Hirsbrunner et P. Fiala notaient à ce propos, en commentant les propositions de Benveniste : « (...) En opposant la liberté du sujet individuel à la nécessité du système de la langue, en posant la langue comme médiation du sujet au monde, et le sujet comme s'appropriant le monde par l'intermédiaire de la langue, et la langue par l'intermédiaire de l'appareil de l'énonciation, Benveniste ne fait que transposer en termes linguistiques des notions philosophiques qui, loin d'être neutres, appartiennent directement au courant idéaliste. (Hirsbrunner et Fiala, 1972 : 26-27 ; Pêcheux et Fuchs 1975 : 18).

Cette défiance incite Pêcheux à proposer une conception de l'énonciation qui soit compatible avec le postulat de la primauté de l'interdiscours sur le discours :

Nous dirons que les processus d'énonciation consistent en une série de déterminations successives par lesquelles l'énoncé se constitue peu à peu, et qui ont pour caractéristiques de poser le « dit » et donc de rejeter le « non-dit ». L'énonciation revient donc à poser des frontières entre ce qui est « sélectionné » et précisé peu à peu (ce par quoi se constitue l'« univers de discours ») et ce qui est rejeté. Ainsi se trouve donc dessiné en creux le champ de « tout ce qu'il aurait été possible au sujet de dire (mais qu'il n'a pas dit) » ou de « tout ce à quoi s'oppose ce que le sujet a dit ». Cette zone du « rejeté » peut être plus ou moins proche de la conscience et il arrive que des questions de l'interlocuteur visant par exemple à faire préciser au sujet « ce qu'il voulait dire » lui fassent reformuler les frontières et réinvestir cette zone x. Nous proposons d'appeler cet effet d'occultation partielle « oubli n°2 » et d'y voir la source de l'impression de réalité de la pensée pour le sujet (« je sais ce que je dis », « je sais de quoi je parle »). (Pêcheux et Fuchs 1975 : 19)

Il est significatif que deux problématiques majeures de l'énonciation qui ont été exploitées par l'AD sont le préconstruit / présupposition et le discours rapporté, intégrées dans la problématique plus large de l'hétérogénéité énonciative. L'étude de l'énonciation permet ainsi de traduire en termes de méthode le postulat de la primauté de l'interdiscours, dont le lien avec la subjectivité est bien connu à travers la formule de Pêcheux : « *ça parle* » toujours « avant, ailleurs et indépendamment ». Citant cette formule, Maltidier s'empresse d'ajouter à propos de l'interdiscours :

Le concept introduit par Michel Pêcheux ne se confond pas avec l'intertextualité de Bakhtine, il travaille l'espace idéologico-discursif dans lequel se déploient les formations discursives en fonction des rapports de domination, subordination, contradiction. (Maltidier 1993 : 113)

Il s'agit de « dé-subjectiver » la notion au profit de la « formation discursive ».

1.3. Michel Foucault

L'influence de *L'Archéologie du savoir* de Foucault sur l'analyse du discours française a été beaucoup plus indirecte que celle de Dubois ou de Pêcheux, mais considérable. Lui aussi écrit dans une phase de déprise du structuralisme, c'est-à-dire pour lui de la problématique des *Mots et les choses* (1966). Si Dubois entendait s'appuyer sur la linguistique, l'auteur de *L'Archéologie du savoir* la récuse. La démarche de Foucault contraste également avec celle de Pêcheux, qui, fortement marqué par la psychanalyse, brisait la continuité des textes pour révéler le travail d'une sorte d'inconscient textuel. Foucault entendait en effet prendre de la distance à l'égard de ces démarches « allégoriques » dont Pêcheux représente un des courants :

L'analyse de la pensée est toujours *allégorique* par rapport au discours qu'elle utilise. Sa question est infailliblement : qu'est-ce qui se disait donc dans ce qui était dit ? L'analyse du champ discursif est orientée tout autrement ; il s'agit de saisir l'énoncé dans l'étroitesse et la singularité de son *événement* ; de déterminer les conditions de son existence, d'en fixer au plus juste les limites, d'établir ses corrélations aux autres énoncés qui peuvent lui être liés, de montrer quelles autres formes d'*énonciation* il exclut. On ne cherche point, au-dessous de ce qui est manifeste, le bavardage à demi silencieux d'un autre discours ; on doit montrer pourquoi il ne pouvait être autre qu'il n'était (...). (Foucault 1969 : 40)

Nous avons souligné deux mots (« événement » et « énonciation ») qui apparaissent quand il s'agit de prendre ses distances avec la quête d'un sens dissimulé. Mais pour autant Foucault ne se réfère pas à la linguistique de l'énonciation, à aucune linguistique d'ailleurs. Il parle sans cesse de « discours », mais il n'entend pas s'intéresser à la langue. Ces lignes sont révélatrices :

Ce qu'on décrit comme des « systèmes de formation » ne constitue pas l'étape terminal des discours, si par ce terme on entend les textes (ou les paroles) tels qu'ils se donnent avec leur vocabulaire, leur syntaxe, leur structure logique ou leur organisation rhétorique.

L'analyse reste en deçà de ce niveau manifeste, qui est celui de la construction achevée (...) si elle étudie les modalités d'énonciation, elle ne met en question ni le style ni l'enchaînement des phrases ; bref, elle laisse en pointillé la mise en place finale du *texte*. (Foucault 1969 : 100)

Or, ce type d'affirmation est difficilement compatible avec les postulats usuels des analystes du discours, qui ne peuvent que récuser cette conception stratifiée du discours où l'organisation textuelle ne serait qu'un phénomène de surface, où les stratégies interactionnelles seraient réduites au statut d'accessoire : « style », « rhétorique »... En restreignant la linguistique à l'étude de la phrase, *L'Archéologie* récuse tout apport de la linguistique, que Foucault réduit à une science de la « langue », au sens saussurien, ou de la

« compétence » au sens chomskyen. En se donnant une conception aussi pauvre de la linguistique, il se confère le droit de réserver le champ du « discours » à l'archéologie qu'il semble promouvoir, alors que la conjoncture actuelle renforce l'idée qu'on doit étudier le discours en s'aidant des sciences du langage.

Néanmoins, paradoxalement, l'approche de Foucault mine la conception structuraliste qui prévalait dans *Les Mots et les choses*. En nouant étroitement discours et institution dans des dispositifs d'énonciation qui à la fois permettent qu'adviennent des événements énonciatifs et qui constituent par leur existence même des événements, Foucault déstabilise ici encore les partages traditionnels. À cet égard, le chapitre central intitulé « la fonction énonciative » est révélateur. Il s'appuie systématiquement, sans qu'aucune référence précise ne soit faite, sur les concepts de l'énonciation linguistique, sans doute à travers les *Problèmes de linguistique générale* de Benveniste parus dans la même collection.

Un énoncé n'a pas en face de lui (et dans une sorte de tête à tête) un *corrélat* – ou une absence de *corrélat* comme une proposition a un référent (ou n'en a pas), comme un nom propre désigne un individu (ou personne). Il est lié plutôt à un « référentiel » qui n'est point constitué de « choses », de « faits », de « réalités » ou d'« êtres », mais de lois de possibilité, de règles d'existence pour les objets qui s'y trouvent nommés, désignés ou décrits, pour les relations qui s'y trouvent affirmées ou niées. Le référentiel de l'énoncé forme le lieu, la condition, le champ d'émergence, l'instance de différenciation des individus ou des objets, des états de choses et des relations qui sont mises en jeu par l'énoncé lui-même ; il définit les possibilités d'apparition et de délimitation de ce qui donne à la phrase son sens, à la proposition sa valeur de vérité. C'est cet ensemble qui caractérise le niveau *énonciatif* de la formulation, par opposition à son niveau grammatical et à son niveau logique. (Foucault 1969 : 120-121)

Le décalage entre 1966, année phare du structuralisme, et 1969, année de l'émergence de l'analyse du discours est symptomatique. L'analyse du discours naît à travers une sorte d'indécision, une zone transitoire qui lui fait adhérer massivement aux théories de l'énonciation sans pour autant en prendre toute la mesure. Qu'il s'agisse du courant d'inspiration linguistique de Dubois ou celui, d'inspiration philosophique de Pêcheux, il apparaît que l'analyse du discours émerge dans un entre-deux, entre la domination du structuralisme et celle des perspectives pragmatiques et énonciatives. À la fin des années 1960 et au tout début des années 1970 l'énonciation est fortement présente, mais elle n'est pas encore au centre du dispositif conceptuel. Quelques années plus tard la chose est acquise.

2. Le rôle de l'énonciation

Cette instabilité n'est certainement pas un phénomène contingent. Elle dit quelque chose sur l'AD elle-même. On ne peut en effet que s'interroger sur le fait que la plupart des courants d'analyse du discours dans le monde s'en passent. L'énonciation, loin d'être un instrument que l'AD choisirait librement, semble nécessaire au fonctionnement de ce type d'AD. Or en France il y a eu développement simultané entre les problématiques énonciatives en linguistique et le développement de l'analyse du discours.

Je vais mettre en évidence quelques traits majeurs qui permettent de comprendre pourquoi les phénomènes énonciatifs ont une telle importance pour l'analyse du discours. Je distinguerai ce qui relève du fonctionnement de la recherche, d'une part, et les raisons d'ordre plus théorique.

2.1. Des raisons institutionnelles

Ici on doit bien prendre en compte les contraintes institutionnelles de l'activité de recherche. Un avantage des théories de l'énonciation est qu'elles permettent de constituer une sorte de « koinè » méthodologique, de boîte à outils partagée. Même en s'en tenant à l'espace francophone, il y a bien loin de l'approche communicationnelle de Charaudeau, qui développe

une théorie de « l'influence » appuyée sur la psycho-sociologie aux approches dans le prolongement de Pêcheux, en passant par des études qui associent linguistique textuelle et genres de discours ; pourtant, toutes peuvent manier des catégories énonciatives, en mêlant plus ou moins rigoureusement Culioli, Benveniste, Ducrot ou Bakhtine. On a ainsi affaire à une sorte de boîte à outils commune. On sait par exemple que Henry et Pêcheux ont élaboré le concept de préconstruit comme alternative à la présupposition, telle que Ducrot, au début des années 1970, commençait à la travailler dans une perspective pragmatique. Le préconstruit est pensé comme le signe de la présence antérieure de segments de discours « déjà-là » dont les origines sont effacées. Le préconstruit sert ainsi à analyser un assujettissement idéologique. Pourtant, dans l'usage dominant, ce genre de distinction n'est pas fait. C'est le propre d'une koinè méthodologique que de gommer les points d'irréductibilité entre les divers courants. Ce qui est indispensable pour maintenir la stabilité d'un champ, d'une discipline. C'est donc une force de convergence qui vient équilibrer un peu les puissantes forces de divergence qui poussent au tribalisme (cf. Schaeffer).

Ce phénomène est favorisé par le flou qui entoure la notion même d'énonciation, qui est interprété par certains, Culioli en particulier, dans l'orbite des opérations strictement linguistiques ; par d'autres, à l'opposé l'ensemble de l'activité communicationnelle, dans sa double dimension sociale et psychologique ; par d'autres comme Kerbrat-Orecchioni comme l'association des déictiques et de la modalisation :

La problématique de l'énonciation (la nôtre) peut être ainsi définie : c'est la recherche des procédés linguistiques (shifters, modalisateurs, termes évaluatifs, etc.) par lesquels le locuteur imprime sa marque à l'énoncé, s'inscrit dans le message (implicitement ou explicitement) et se situe par rapport à lui (problème de la « distance énonciative »). (Kerbrat-Orecchioni 1980 : 32)

On retrouve ici la problématique de Dubois (1969), celle précisément dont se défie Pêcheux.

Il est indéniable que cette déformabilité de la notion d'énonciation contribue à maintenir l'unité relative d'un champ de recherche.

2.2. Des raisons d'ordre théorique

Le recours privilégié aux problématiques de l'énonciation peut s'expliquer également par le projet même qui sous-tend la conception de l'AD qui prévaut en France, celle qu'on trouve déjà chez Harris : mettre en relation des agencements textuels et des situations d'ordre socio-historique se révèle une impasse dans une approche purement structuraliste, qui en est réduite à invoquer des « isomorphismes ». Une approche ethnométhodologiste, ou plus largement les travaux d'analyse du discours qui sont focalisés sur la construction des identités, n'ont pas du tout cette préoccupation et ne s'appuient pas non plus sur les théories de l'énonciation linguistique.

En invoquant l'énonciation on peut en effet introduire un niveau d'articulation entre texte et institution. À titre de comparaison, on peut voir que l'autre modèle linguistique qui a eu du succès en AD, celui de Halliday, introduit à côté d'une fonction « idéationnelle » une fonction « interpersonnelle » qui intègre des phénomènes relevant de la modalisation, au sens très large, et d'une fonction « textuelle ». Il est clair que les problématiques de l'énonciation couvrent un espace comparable. Il faut en effet admettre qu'il est beaucoup plus satisfaisant de travailler à partir d'une linguistique de la langue de type énonciatif qu'à partir d'une linguistique (par exemple la grammaire structurale ou la grammaire générative) dont les catégories sont totalement hétéronomes par rapport au discours.

Si je prends l'exemple de mes propres travaux il est clair que sans une réflexion en termes d'énonciation ils n'auraient pas été possibles. Quand on travaille sur l'enveloppement réciproque de l'institution et du discours, l'énonciation est au cœur du dispositif. Ce n'est pas seulement un instrument commode disponible pour l'analyste, à côté de la syntaxe ou de la lexicologie, mais le moteur même de la réflexion.

Une seconde raison est plus proprement liée au contexte théorique dans lequel s'est développée l'AD en France. L'une des caractéristiques remarquables de l'AD française est son insistance sur la question du Sujet. Or sur ce point elle se trouve dans une situation très délicate. D'une part, elle hérite du structuralisme le leitmotiv de procès « sans sujet » ; d'autre part, elle se développe dans une conjoncture dominée par ce qu'outre Atlantique on appellera « post-structuralisme » et en ce qui concerne les sciences du langage par le succès des courants pragmatiques. Le problème qui se pose à elle est de se ménager un espace entre une conception immanentiste du texte sans Sujet et une conception de l'activité discursive qui met en relation des « acteurs » stratégies en interaction, dotés d'attributs psychologiques et sociaux. Le recours aux théories de l'énonciation permet de résoudre la difficulté efficacement puisqu'elle permet au chercheur de manipuler des catégories qui sont des frontières, à la fois dans et hors du système linguistique. C'est particulièrement évident pour une catégorie comme celle d'énonciateur, qui désigne un point exorbitant au langage mais qui n'existe que comme support d'une activité énonciative. L'énonciateur n'est pas le sujet parlant hors du langage, ce n'est pas non plus un marqueur dans l'énoncé.

Les débats très sophistiqués provoqués par le fameux article de Benveniste qui oppose « discours » et « histoire » sont à cet égard significatifs : au niveau du genre de discours, le narrateur peut être massivement présent alors que l'énonciateur est effacé. La déliaison entre Sujet et énonciateur rend possibles toute une série de décalages, de jeux entre le sujet parlant et l'hétérogénéité de l'énonciation. Pour parvenir à gérer ce type de problème, des analystes du discours d'autres courants sont amenés par exemple à raisonner en termes d'« identités » multiples, mais on voit que cette notion d'identité n'a pas de relation étroite avec les formes linguistiques ; c'est une catégorie d'ordre psycho-sociologique.

Conclusion

La question de l'énonciation, comme je le disais, se révèle paradoxale puisqu'elle coïncide *de facto* avec l'espace de l'analyse du discours française, sans pour autant être présentée comme telle. Il faudrait que le problème soit abordé comme tel, plus frontalement. La difficulté est que les théories de l'énonciation sont des théories de linguistes destinées à analyser la langue ; ce ne sont pas des théories du discours, lesquelles pourtant les consomment massivement. L'énonciation apparaît ainsi partagée entre deux tendances :

- L'utiliser comme boîte à outils linguistique intégrée à une théorie du discours qui en est indépendante et qui fait appel, comme on le voit par exemple chez Charaudeau, à des catégories communicationnelles d'un autre ordre.
- Travailler les catégories de l'énonciation de façon à ce qu'elles jouent aux deux niveaux : celui de la langue et celui du texte et du discours. C'est plutôt la démarche que je suis.

Mais il est vraisemblable que ces deux options sont destinées à coexister durablement. En effet, tant qu'on demeure dans le cadre strictement linguistique il est sinon possible, du moins nécessaire de penser que l'on peut démontrer la supériorité d'une modélisation en termes énonciatifs par rapport à d'autres. En revanche, au niveau des études de discours qui sont par nature hétérogènes et interdisciplinaires, c'est-à-dire gouvernées par des intérêts qui excèdent largement le cadre linguistique, on peut difficilement imposer une certaine modélisation de la

langue plutôt qu'une autre. N'oublions pas qu'il existe des méthodologies d'analyse du discours qui ne s'appuient pas sur la linguistique mais développent leurs propres catégories et qu'elles se trouvent massivement dans les courants hégémoniques.

Bibliographie

Culioli Antoine, Fuchs Catherine et Pêcheux Michel, *Considérations théoriques à propos du traitement formel du langage. Tentative d'application au problème des déterminants*, Paris, Dunod, 1970.

Dubois Jean, *Le Vocabulaire social et politique en France de 1869 à 1872*, Paris, Larousse, 1962.

Dubois Jean, « Énoncé et énonciation », *Langages*, n° 13, 1969, pp.100-110.

Dubois Jean et Sumpf Joseph (éds.), « L'Analyse du discours », *Langages*, n° 13, 1969.

Foucault Michel, *l'Archéologie du savoir*, Paris, Gallimard, 1969.

Guiraud Pierre, *Les Caractères statistiques du vocabulaire*, Presses universitaires de France, 1954.

Harris Zellig Sabbetaï, « L'Analyse du discours », trad. fr. *Langages*, n° 13, 1969, pp. 8-45.

Irigaray Luce, « L'énoncé en analyse », *Langages*, n° 13, 1969, pp. 111-122.

Kerbrat-Orecchioni Catherine, *l'Énonciation. De la subjectivité dans le langage*, Paris, Armand Colin, 1980.

Malidier Denise, *Analyse linguistique du vocabulaire politique de la guerre d'Algérie d'après six quotidiens parisiens*, Thèse de 3^e cycle, Paris X-Nanterre, 1970.

Malidier Denise, « L'inquiétude du discours. Un trajet dans l'histoire de l'analyse du discours : le travail de Michel Pêcheux », *SEMEN*, n° 8, 1993.

Matoré Georges, *La Méthode en lexicologie*, Paris, Didier, 1953.

Meleuc Serge, « Structure de la maxime », *Langages*, n° 13, 1969, pp. 69-99.

Pêcheux Michel, *Analyse automatique du discours*, Paris, Dunod, 1969.

Provost-Chauveau Geneviève, « Approche du discours politique : "Socialisme" et "Socialiste" chez Jaurès », *Langages*, n° 13, 1969, pp. 51-68.

Wagner Robert-Léon, *Les Vocabulaires français*, 2 vol., Paris, Didier, 1967-1970.

Tournier Michel, « Eléments pour l'étude quantitative d'une journée de 48 », *Cahiers de Lexicologie*, n° 14, 1969, pp. 77-114.